

Le fact-checking en France, la police de la vérité ou un nouveau genre journalistique. Une perspective éthique au sein de la profession

Bogdan Oprea,
docteur en Sciences de la communication
Département de journalisme
Faculté de journalisme et des sciences de la communication,
Université de Bucarest
bogdan.oprea@unibuc.ro

La recherche "Le fact-checking, la police de la vérité ou un nouveau genre journalistique. Une perspective éthique au sein de la profession" est une analyse des plateformes de fact-checking en France qui analyse les fact-checkers du point de vue des valeurs éthiques assumées au niveau institutionnel et des pratiques professionnelles. La recherche fait partie d'un projet de recherche qui se déroule en 23 pays de 5 continents. Les fact-checkers (vérificateur ex-post1) font un travail de police de la vérité. Les contenus (nouvelles ou posts sur les réseaux sociaux) vérifiés sont étiquetés comme "vrai", "faux", "partiellement vrai" etc. sur différentes échelles de vérité, et cela a un grand impact sur le journaliste qui a signé la nouvelle, l'éditeur et la rédaction ou sur la personnalité publique, dans le cas des posts sur les réseaux sociaux. L'impact est à la fois seulement au niveau de l'image publique, mais il peut être aussi financier, tant que les algorithmes des réseaux sociaux réduisent la diffusion de contenus étiquetés comme "faux" ou "partiellement vrai" par les organismes de fact-checking2. C'est pourquoi les fact-checkers doivent utiliser les méthodologies les plus laborieuses dans leur processus de vérification et porter une attention particulière à l'éthique du processus de vérification. Mais, est-ce que cela se produit en réalité? Dans tous les pays et sur toutes les plateformes de fact-checking? Ce projet de recherche vise à comprendre comment fonctionne la nouvelle spécialisation du métier de journaliste, le fact-checking, en mettant l'accent sur les pratiques professionnelles et les méthodologies de travail en référence aux principes éthiques de la profession. Les objectifs de recherche visent deux dimensions: (1) - comprendre si les pratiques de vérification du contenu au sein des organisations de fact-checking sont standardisées et, par conséquent, s'il existe des méthodes de travail claires qui garantissent des résultats précis et (2) - comment les organisations de fact-checking et les fact-checkers eux-mêmes se rapportent-ils aux erreurs qu'ils peuvent commettre dans l'étiquetage et aux implications éthiques extrêmement importantes de leur travail (Existe-t-il des méthodologies de rectification claires? Sont-elles connues des fact-checkers? Sont-elles publiques? etc.).

Comme méthodologie, la recherche utilise la méthode d'interview standardisé et la technique du questionnaire avec des questions ouvertes, administrées face-à-face et appliquées individuellement. Le corpus de recherche est composé de grandes plateformes de fact-checking nationales françaises, avec au moins deux fact-checkers de chaque institution. Les interviews sont menées entre juillet et octobre 2023 en ligne et en présentiel avec deux fact-checkers de chacune des plateformes AFP Factuel, France Info, France 24, "La Nouvelle République", "Les Surligneurs", Radio France Internationale (RFI), TF1/LCI et "20 Minutes". Pour chaque plateforme, dans la mesure du possible, on a interviewé un fact-checker impliqué dans la gestion du service et un autre dans l'activité de

vérification. Deux des plateformes sont membres actifs de l'International Fact-Checking Network (IFCN), trois plateformes, en cours de renouvellement du statut de membre, une plateforme a été membre et deux n'ont jamais été membres. Pour devenir membre de l'IFCN, les plateformes de fact-checking doivent respecter une série de principes, dont l'éthique et la transparence. Dans le même temps, l'octroi du statut de membre se fait après la vérification effectuée par des évaluateurs indépendants après 31 critères et leur évaluation est examinée par un conseil consultatif de l'IFCN pour garantir l'équité et la cohérence à travers le réseau. Aussi, la maintenance du statut de membre se fait périodiquement après une analyse de la conformité de l'activité exercée par les plateformes conformément aux principes de l'IFCN3. Des données préliminaires de la recherche montrent qu'en France, au niveau organisationnel, parmi les membres des plateformes de fact-checking il y a un profond souci pour les normes éthiques. Cependant, parmi certains des fact-checkers qui effectuent l'acte de vérification, il existe une méconnaissance des codes de principes et des procédures qu'ils impliquent, ainsi que de la nature des obligations qui découlent de leur non-respect. Cela montre la nécessité d'organiser des sessions de formation avec les fact-checkers sur l'institutionnalisation des pratiques éthiques assumées au niveau de leurs organisations et des procédures qu'ils impliquent. La présente recherche est parmi les premières au monde à se concentrer sur les plateformes de fact-checking et, à la connaissance des auteurs, la première recherche qui analyse les valeurs éthiques assumées au niveau institutionnel et les pratiques professionnelles. En même temps, elle est la première d'une telle ampleur, qui se réalise en 23 pays de 5 continents, avec l'objectif d'effectuer une analyse comparative des plateformes de fact-checking de différents coins du monde.

REFERENCES

- [1] Mantzarlis, A., in Ireton, Cheryl, Posetti, Julie (edit.), 2018, Journalism, 'fake news' & disinformation. Handbook for journalism education and training, Paris, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, p. 85
- [2] Potthast, Martin, Kiesel, Johannes, Reinartz, Kevin, Bevendorff, Janek, Stein, Benno, 2017, „A Stylometric Inquiry into Hyperpartisan and Fake News”, https://www.researchgate.net/publication/313861498_A_Stylometric_Inquiry_into_Hyperpartisan_and_Fake_News, pp. 1 - 10, consulté le 12 mai 2020, p. 4
- [3] International Fact-Checking Network, 2023, „The commitments of the code of principles” (document électronique), in IFCNCodeofPrinciples.Poynter.org: <https://ifcncodeofprinciples.poynter.org/know-more/the-commitments-of-the-code-of-principles>, consulté le 15 octobre 2023